

ACTUALITÉS

Sécurité des particuliers



La Région est aux côtés des Franciliens propriétaires ou locataires d'un habitat individuel qui investissent pour se protéger contre les cambriolages. Elle leur propose, à partir du 1er novembre 2021, une aide forfaitaire de 100 euros. Valable sur les achats effectués à compter du 22 juillet 2021.



Créé le : 4/11/2021 - Mis à jour le : 4/11/2021, par Service communication

SÉCURITÉ DES PARTICULIERS

 **SÉCURITÉ DES PARTICULIERS** ([HTTPS://WWW.ILEDEFRANCE.FR/SECURITE-DES-PARTICULIERS-AIDE-REGIONALE-LACHAT-DALARMES-DETECTEURS-CAMERAS-ETC](https://www.iledefrance.fr/securite-des-particuliers-aide-regionale-lachat-dalarmes-detecteurs-cameras-etc))